

L'équipe est composée
des professionnels
suivants :

- Cases managers
- Infirmière coordonnatrice
- Psychiatre
- Psychologue
- Cadre de santé

Nous contacter :
du lundi au vendredi,
de 9h à 17h

Centre Hospitalier de Thuir
escape@ch-thuir.fr
07 88 18 83 33



ESCAPE

DÉTECTION ET INTERVENTION PRÉCOCE

ÉQUIPE DE SOINS, DE COORDINATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS PSYCHOTIQUES ÉMERGENTS
ADOLESCENTS, JEUNES ADULTES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ?

SECTEUR D'INTERVENTION :
LES PYRÉNÉES-ORIENTALES



encre verte IMPRIMÉ VERT Ed. Mai 2026



IL M'AVAIT DIT QU'IL
SE SENTAIT EFFRAYÉ
PAR LES GENS, IL ÉTAIT
ANXIEUX. IL PENSAIT
ÊTRE EN DANGER.

ESCAPE est une équipe mobile pluridisciplinaire de Dépistage et d'Intervention Précoce s'adressant aux personnes âgées de 15 à 25 ans présentant un processus psychotique émergent : premier épisode psychotique ou état mental à risque de transition psychotique.

Le premier épisode psychotique est un phénomène pouvant survenir à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte. Il se manifeste par l'apparition de symptômes psychotiques : idées délirantes, hallucinations, perte de contact avec la réalité.

L'état mental à risque de transition psychotique est une période précédant le premier épisode psychotique qui est repérable par des changements dans le comportement. **Les personnes qui seraient à risque de présenter un premier épisode psychotique nécessitent une prise en charge précoce et adaptée.**

CHANGEMENTS À DÉTECTER :

- Changement brusque des intérêts, croyances bizarres
- Troubles du langage : propos vagues, difficiles à comprendre, discours trop élaboré ou incohérent
- Comportements étranges, sensation « d'être en décalage » par rapport aux autres personnes, rires immotivés
- Idées bizarres, suspicion
- Tendance à sur interpréter les événements, impression de deviner la pensée des gens ou inversement
- Sensations physiques étranges, expériences inhabituelles des sens (chuchotements, distorsions visuelles)
- Hallucinations auditives, visuelles, olfactives, tactiles ou gustatives

IL NE VIENT PLUS EN COURS, IL NE SORT PLUS DE CHEZ LUI.

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'ESCAPE :

• Pour qui ?

Adolescents et jeunes adultes de 15 à 25 ans présentant un ou des changements ci-dessus avec une altération du fonctionnement dans la vie quotidienne : travail, études, loisirs, vie sociale.

• Qui peut en faire la demande ?

La personne concernée par ces changements, sa famille, l'entourage ou tout professionnel de santé.

ELLE S'EST MISE À CRIER DANS LE BUS « FOUS-MOI LA PAIX » EN SE BOUCHANT LES OREILLES, ALORS QUE PERSONNE N'AVAIT PARLÉ.

MODE D'INTERVENTION :

ESCAPE intervient selon les principes du case management. **Le case management est une méthode d'accompagnement personnalisé et intensif** qui va s'adapter en fonction de la personne, mais aussi en fonction de sa situation et du projet qu'elle souhaite mettre en œuvre.

Le case manager est un référent pour la personne soignée mais aussi pour son entourage, sa famille et les partenaires sociaux ou de soins. Il s'implique dans un travail de partenariat avec la famille, l'entourage et les partenaires.

Le case manager évalue les besoins du patient de manière large, en explorant avec lui les différents domaines qui vont du soutien administratif aux informations sur les soins, en passant par les relations avec les proches ou le soutien à l'emploi.

- Prise en charge des personnes à risque de transition psychotique et des personnes ayant présenté un premier épisode psychotique pour une durée maximale de 3 ans
- Aide à la réinsertion professionnelle, au maintien ou au retour aux études, aux activités de loisirs
- Intervention intensive à domicile
- Psychoéducation, thérapie cognitive et comportementale
- Aide et soutien à l'entourage, lien avec le milieu de vie de la personne
- Intervention de sensibilisation aux processus psychotiques émergents à destination du public.

J'AI ENCORE ENTENDU QU'ON M'APPELAIT DANS L'ESCALIER, MAIS IL N'Y AVAIT PERSONNE.

L'INTERVENTION PRÉCOCE PERMET :

- d'éviter une interruption prolongée des activités scolaires, professionnelles
- de diminuer la gravité des troubles psychiques
- de maintenir ou améliorer la qualité de vie des personnes et de leurs proches ainsi que leurs liens sociaux
- d'éviter la dévalorisation, l'auto stigmatisation, la perte d'espoir, la culpabilité
- de réduire les risques de consommation de drogues, de suicide, de dépression et de problèmes judiciaires
- de limiter ou éviter le handicap psychique

JE SAIS QUE JE PEUX SAUVER LE MONDE, JE PEUX CHANGER LES CHOSSES.